

Le 25 Juin 2019

Liminaire CAPL A, B et C du 25 Juin 2019 Mouvement local au 1er Septembre 2019

Madame La Présidente,

Le Ministre DARMANIN, très friand d'être au-devant de la scène médiatique, a annoncé qu'il déplacerait certains services de la Direction Générale des Finances Publiques vers la Province. Très « politique », cette annonce n'a pas de quoi rassurer les agentes et agents car il ne s'agit pas de faciliter les mutations vers la province ni de stopper le mouvement de suppressions de services. En effet, l'orientation profonde du pouvoir est de réduire encore et toujours la place de l'action publique, voire la détruire.

À la DGFIP, avec les annonces en début de mois concernant la « géographie revisitée », nous assisterons donc à un véritable déménagement du territoire :

- des transferts de services de Paris voire de grandes villes vers des territoires ruraux,
- une suppression massive de services fiscaux et de trésoreries à l'horizon 2022 dans tous les départements
- des partenariats passés avec les Maisons France Service (MFS), nouvelle appellation des maisons de services au public, forme « low-cost » de service public dans laquelle la DGFIP ne sera pas présente
- ou encore des formes d'accueils itinérants

Le tout, sur fond d'accélération des suppressions d'emplois, de réforme de la Fonction publique et de régression générale des droits sociaux, notamment en matière de règles de gestion.

Concernant l'ordre du jour de cette CAP locale, notre Direction sera concernée à partir de 2020 par la départementalisation.

Nous rappelons que depuis le début **Solidaires Finances Publiques** s'est opposé à cette régression des règles de gestion qui n'a pour objectif que de supprimer les droits et garanties des agents pour renforcer l'arbitraire, la mobilité forcée et créer de véritables baronnies locales en terme de gestion des personnels.

C'est malheureusement désormais facilement vérifiable, entre autres, avec le rallongement inacceptable des délais de séjour!

Sur le sujet crucial des effectifs, nous citerons l'exemple dramatique de la catégorie C administratif qui est fortement touchée par des vacances de postes puisque au niveau national, il faut bien avoir à

l'esprit que la situation projetée des effectifs en **catégorie C au 31 décembre 2019 affiche un déficit de 2 618 agent.es ! Pour notre département, nous avons après mouvement un déficit de -4,5 en C et -4,3 en B.**

Par ailleurs, les élus **Solidaires Finances Publiques 43** seront particulièrement vigilants sur ce projet de mouvement local qui doit respecter les règles actuelles.

Solidaires Finances Publiques 43 demande l'affectation la plus fine possible, ce qui passe aussi par l'identification au TAGERFIP de toutes les structures adossées à un service, y compris pour les différents services de la Direction.

Nous n'accepterons pas que des postes vacants demandés par des agents ne soient pas pourvus au motif d'étaler la pénurie.

De plus, si **Solidaires Finances Publiques 43**, après s'être battu pendant plusieurs années, constate que le projet de mouvement local a enfin été publié sur Ulysse 43, nous ne pouvons que regretter qu'aucune information concernant l'affectation des agents ALD n'ait été transmise en amont de ces CAPL. Pour nous ces informations sont cruciales pour la préparation des instances.

Pour conclure, les élus **Solidaires Finances Publiques 43** voteront contre le mouvement local en raison de la situation dramatique des effectifs, du nombre de postes restant vacants à l'issue du mouvement et à cause de la régression des droits des agents due aux nouvelles règles de gestion.

Les élus Solidaires Finances Publiques 43 en CAPL

En A: DOLBOIS-PERAUD Hélène, RAFFIER Loïc, FORGES Alexandra, ARCIS Patrick
CANTAT Stéphanie et PONS Guillaume Experts

En B : CANTAT Stéphanie/ DO CARMO Jean-Louis/ GABRIEL Frédéric/ CHAMPELOVIER Eve
DUCROQUET Angélique et PONS Guillaume Experts

En C : DUCROQUET Angélique, SOYEZ Noémie-Lucie
PONS Guillaume Expert